

Crise financière, crise de l'Europe

Les ambiguïtés de l'économie néoclassique

L'impuissance face à la crise bancaire et des dettes souveraines n'est pas seulement due à une incapacité d'agir, mais à la façon de poser les questions et d'y répondre dans le cadre de la théorie néoclassique. Ce mode de raisonnement économique est devenu une croyance partagée qui exerce une emprise sur les représentations communes, bien au-delà des adeptes et des spécialistes. Cette symbolique rejaillit sur le réel : la racine de la crise actuelle réside dans le nœud gordien qui s'est serré avec la monnaie unique à partir d'un ficelage de plus en plus unilatéral et irréaliste du projet européen. Une esquisse de synthèse alternative axée sur les problèmes monétaires laisse voir par où commencer pour dénouer les rets de ce filet et de déboucher sur des propositions clés. Économiquement, la porte d'une vraie intégration économique apparaît ouvrable... Encore faut-il politiquement pouvoir et vouloir sauter le pas. En direction d'un vrai fédéralisme, qui ne peut aller sans solidarité.

ROBERT COBBAUT

La crise dite des « dettes souveraines » s'inscrit dans une longue série, amorcée par le krach boursier de 1987, de turbulences dans la sphère financière qui, toutes, peuvent être considérées comme des conséquences du processus de « dérégulation financière » à l'œuvre depuis les années 1980. Bien que ces crises se soient révélées de plus en plus difficiles et longues à juguler, chacune d'elle avait jusqu'à présent été suivie d'une période de répit au cours de laquelle on a pu observer un « rebond » soutenu des marchés financiers, suscité par des comportements dont la seule interprétation plausible est que, dans l'esprit de la majorité des acteurs, on était définitivement sorti du marasme. À l'heure où ces lignes sont écrites (début juin 2012), le « yoyo » incessant des marchés financiers, qui réagissent avec fébrilité à la moindre nouvelle, a fait apparaître dans plus d'un média un terme que jusqu'à présent on s'était bien gardé

d'utiliser, celui de « panique ». L'optimisme n'est plus de mise, car un nombre croissant d'acteurs a pris conscience du caractère systémique de la crise et de la difficulté d'y apporter des solutions adéquates et durables.

Pour contribuer à la compréhension des événements récents, nous proposons ici une synthèse explicative partielle, axée sur le versant monétaire des problèmes. Nous nous y référons principalement à deux ouvrages majeurs parus très récemment : celui d'André Orléan¹, *L'empire de la valeur. Refonder l'économie* (ci-dessous : AO) et *Zone euro. Éclatement ou fédération*, de Michel Aglietta² (ci-dessous : MA).

Nous procéderons en trois temps. Partant du constat trivial que la théorie économique dite néoclassique constitue le référentiel au moins implicite de la grande majorité des analyses et propositions émises, nous nous interrogerons tout d'abord sur la pertinence de ce schéma de pensée qui fait depuis près d'un demi-siècle l'objet d'un intense matraquage académique. Comme la crise des « dettes souveraines » s'inscrit également dans la sphère monétaire, nous approfondirons dans un deuxième temps l'analyse des conséquences du statut de stricte neutralité dans lequel le courant dominant de théorie économique confine la monnaie. Enfin, dans ce dossier consacré à l'Europe, il conviendra de s'interroger sur les moyens d'éviter l'éclatement possible de la zone euro, que d'aucuns considèrent d'ores et déjà comme inéluctable.

LES AMBIGÜITÉS DU PARADIGME NÉOCLASSIQUE

Les économistes néoclassiques se sont donné pour tâche de construire une théorie objective de ce qu'Orléan nomme la « séparation marchande » : « ... dans une société marchande développée, chacun dépend potentiellement de tous, soit comme fournisseur, soit comme client, bien qu'étant [un décideur autonome] séparé de tous. Cette dépendance universelle a pour lieu d'expression le marché, sur lequel les objets produits sont échangés » (AO, p. 20).

Le choix de cet angle de vue demande qu'il soit répondu à la question de savoir sur quelle base des individus autonomes peuvent se coordonner de façon durable, c'est-à-dire rendre compatibles leurs désirs acquisitifs, autrement dit encore : constituer un ensemble social dans lequel il y a de l'ordre et non du chaos. La réponse apportée est de type « externaliste ». Elle ne se trouve pas dans les relations qu'entretiennent entre eux les échangistes, mais dans une propriété « substantielle » des biens échangés, à un ensemble de qualités « ... conférant aux biens une "valeur intrinsèque" » (AO, p. 24). Cette conception « substantialiste » du fondement des échanges, qui rend possible le calcul, est partagée par les classiques — en ce compris Marx — pour qui la source de la valeur des marchandises est le travail nécessaire pour les produire

¹ Seuil, octobre 2011.

² Michalon, janvier 2012.

et les néoclassiques ou marginalistes pour qui cette source est l'utilité qu'elles procurent. Dans les deux cas, le principe de base de la relation marchande est celui de l'« équivalence en valeur », qui fait l'unité profonde de la démarche de la grande majorité des économistes qui, « ... accordant la primauté aux objets, [...] construi[sen]t une "économie des grandeurs" au détriment d'une « économie des relations » (AO, p. 22).

Il est important de noter que cette hypothèse de base de « souveraineté individuelle » — la coordination des comportements se réalise sans que les individus aient à interagir — n'est jamais mentionnée clairement, même dans les ouvrages de microéconomie réputés les plus rigoureux. Implicite, car allant de soi dans la perspective idéologique de l'individualisme libéral³, elle est « cachée » dans les propositions qui constituent l'axiomatique⁴ de la théorie microéconomique. Ce dont il s'agit en l'occurrence, c'est de « ... produire une représentation collective objectivée là où on s'attendrait à trouver un ensemble d'évaluations subjectives » (AO, p. 99). Le caractère irréaliste de ces hypothèses, qui érigent la science économique en « théorie du choix rationnel », est impressionnant :

1. Les acteurs économiques sont (substantiellement) *rationnels*, c'est-à-dire capables de formuler, entre tous les biens existants, des préférences respectant les principes logiques de complétude et de transitivité des choix.
2. Chacun connaît la *qualité* des biens, qui peuvent être à cet égard constitués en catégories strictement homogènes.
3. Il n'y a pas d'incertitude radicale : tous les aléas qui affectent l'allocation des ressources sont considérés comme « probabilisables ».
4. Moyennant ces trois premières conditions, le marché est un mécanisme neutre et juste de répartition des biens.

La quatrième hypothèse instaure la dimension collective de l'économie en rendant compte de la coordination des comportements individuels. Le mécanisme considéré par Walras pour se donner une représentation d'ensemble de l'économie est celui des marchés financiers organisés. Ce choix peut paraître surprenant en raison de son manque de généralité. Toutefois, les produits financiers sont, avec les matières premières, ceux où le problème de la qualité se pose de la manière la plus simple, ce qui permet à leurs marchés d'adopter une forme d'organisation différente de celle de la grande majorité des autres : ce sont des marchés d'enchères. C'est la raison, purement méthodologique, du choix opéré par Walras : la simplicité et la visibilité du mécanisme de coordination, en l'occurrence le rôle joué par le « commissaire-priseur », se prêtent aisément à la modélisation. L'ennui, c'est que le « commissaire-priseur » est

3 Il serait trop long de développer ici ce point pourtant important. Le lecteur intéressé pourra se référer utilement à : J.-P. Dupuy, *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Calmann-Lévy, 1992.

4 Un axiome est une proposition indémontrable, évidente ou non évidente, qui, avec d'autres du même type, constitue le point de départ absolu de la théorisation et permet d'établir par déduction toutes les propositions du système qui sont « vraies » du point de vue de la logique formelle.

dans le modèle walrassien l'équivalent du *deus ex machina* du théâtre antique. On ne sait ni comment ni pourquoi — son rôle est strictement bénévole — il est là. Tout est censé se passer *comme* si, pour chaque bien⁵, il proposait aux agents un prix unitaire. Ceux-ci lui indiquent en retour le nombre d'unités de chaque bien dont ils se portent vendeurs ou acquéreurs aux prix proposés. Il enregistre les résultats et si l'équilibre du marché n'est pas réalisé, c'est-à-dire si les quantités offertes et demandées ne sont pas égales pour tous les biens, il modifie sa liste de prix, et ainsi de suite jusqu'à ce que s'établisse l'égalité totale appelée « équilibre général » de l'économie⁶. Ce processus célèbre du « tâtonnement walrassien » est censé converger, c'est-à-dire aboutir à l'équilibre en un nombre raisonnablement limité d'itérations. Alors qu'on a longtemps considéré qu'il « ... constituait une approximation acceptable de la dynamique des prix hors équilibre » (AO, p. 71), il se fait que les conditions de cette convergence n'ont jamais pu être définies avec précision et, surtout, qu'il a pu être établi que, dans nombre de configurations, dont certaines sont hautement vraisemblables, cette convergence ne se produit pas.

« Autrement dit, l'idée selon laquelle tout déséquilibre peut être résorbé grâce à un ajustement suffisamment rapide des prix se révèle être fautive. En conséquence, il faut admettre que les économistes n'ont pas démontré qu'en toute généralité la concurrence permet une coordination efficace des acteurs économiques. C'est là un grave manque dans l'édifice néoclassique, pour dire le moins. La proposition la plus étroitement associée à la position libérale, à savoir que la concurrence conduit l'économie vers une situation d'équilibre est inexacte si l'on considère le tâtonnement walrassien comme une bonne description du comportement des prix hors équilibre. En conséquence, l'édifice néoclassique a, dans ses fondations, une grave déficience » (AO, p. 71-72).

Aux yeux des tenants du paradigme néoclassique, le principal mérite de cette conception systémique de l'économie est d'être le modèle d'une société idéale, « apaisée » et harmonieuse, délivrée des comportements stratégiques basés sur la rivalité. Les décisions sont uniquement basées sur un calcul rationnel. Cependant, on érige ainsi de façon induue en principe épistémologique (mode général de la construction de la connaissance) le principe méthodologique de l'« idéal-type » (type idéal) prôné par le sociologue Max Weber : pour permettre la formulation d'hypothèses destinées à construire une représentation plus affinée d'un sous-ensemble de la réalité étudiée, cette méthode consiste à accentuer unilatéralement un point de vue pour examiner dans quelle mesure celui-ci donne sens à un nombre plus ou moins élevé de phénomènes observés. La confusion qui s'établit facilement entre les deux perspectives — saisie globale, dite « compréhensive », de la réalité sociale ou analyse limitée à un aspect de celle-ci — explique l'ambiguïté entretenue par les tenants du paradigme néoclassique qui présentent leurs modèles tantôt dans une optique descriptive, comme une représentation de l'économie réelle et tantôt dans une optique normative, comme des énoncés ayant pour but de « réfor-

5 Le travail humain est ici un bien marchand comme un autre.

6 Dont nous n'examinerons pas ici les propriétés.

mer le réel en le rendant conforme à son concept » (AO, p. 110). Les prescriptions issues de l'autorégulation du système financier [principes et règles de la *Corporate Governance*, *International Financial Reporting Standards* (IFRS)...] sont l'exemple type d'une tentative, manifestement infructueuse, de faire du marché financier un « marché efficient » au sens walrassien du terme, c'est-à-dire un marché où les prix reflètent sans biais les « vraies » valeurs.

La dernière caractéristique essentielle du paradigme néoclassique est le statut de neutralité qu'il confère à la monnaie. En effet, si le principe régulateur des échanges marchands, qui est celui de l'« équivalence en valeur-utilité », peut jouer pleinement, la monnaie est confinée dans un rôle purement technique d'unité de compte permettant de dissocier achat et vente. Elle est le « voile des échanges », à la condition expresse toutefois que son émetteur, la Banque centrale, et les détenteurs du pouvoir politique soient comme tous les agents économiques strictement rationnels. Le fonctionnement de cette monnaie, purement exogène car créée par une institution qui ne participe pas aux échanges marchands, peut alors faire l'objet d'une modélisation quantitative. Selon la théorie « monétariste », le système financier, dans sa propre création monétaire par le crédit, affecte rationnellement du multiplicateur adéquat la « base monétaire » créée par l'émetteur central. Les accidents monétaires, en particulier l'inflation, ne se produisent donc que si l'émetteur central agit de manière irrationnelle ou encore contraint et forcé par les pouvoirs publics, désireux de financer leurs politiques « en faisant marcher la planche à billets ».

Nous présentons dans la section suivante une vision alternative de la réalité économique, basée sur l'« hypothèse mimétique » et dans laquelle le rôle central est au contraire joué par la monnaie, qui vient se substituer au fantomatique « commissaire-priseur » de la théorie néoclassique.

L'HYPOTHÈSE MIMÉTIQUE ET LA QUESTION DE LA MONNAIE

Le constat des multiples déficiences graves du paradigme néoclassique lorsqu'il s'agit de fournir une représentation « en compréhension » de l'activité économique amène Orléan à appeler à une « refondation » de l'économie sur la base d'une hypothèse radicalement différente qu'il appelle l'« hypothèse mimétique » : « L'acteur marchand tel que le considère la pensée dominante est déjà socialisé : avant d'arriver sur le marché pour échanger, il sait déjà exactement ce qu'il veut. Tout au contraire, il faut considérer que les préférences des acteurs se construisent dans l'interaction avec les autres. C'est ce que j'appelle l'hypothèse mimétique. L'acteur économique ne sait pas de toute éternité ce qui est bon pour lui ; il cherche à le découvrir à travers des modèles qu'il copie. Personne n'est conduit naturellement à vouloir un téléphone portable ou un accès internet !⁷ ».

7 A. Orléan, interview : « Comment refonder la science économique », *L'économie politique*, n° 152 (octobre 2011), p. 34.

Le comportement mimétique n'est en rien un processus de tâtonnement. C'est un comportement stratégique structuré par une intentionnalité précise et qui crée des phénomènes cumulatifs. La désirabilité d'un objet augmente à mesure qu'il est demandé :

« Les rivalités mimétiques⁸ ne cessent de créer de nouveaux désirs. Elles inventent des objets en permanence dans un mouvement perpétuel de création de rareté ; [...] c'est parce que les objets entrent dans nos stratégies de différenciation et de distinction que les producteurs ne cessent d'en créer de nouveaux pour tenter d'accaparer nos désirs à leur profit. La rareté perpétuelle est la loi première de notre économie politique, avec les conséquences écologiques que l'on sait.

[...] [Comme l'affirmait déjà Adam Smith], l'objectif fondamental des acteurs économiques est de pouvoir accéder aux marchandises des autres, et la seule façon d'y arriver est de pouvoir susciter leur désir pour ce que j'ai moi-même à offrir. [...] Tout bien peut a priori convenir. Je propose de nommer "liquidité" cette propriété d'être désiré par autrui, et « biens liquides » les biens qui satisfont à cette propriété. La liquidité est la forme que prend la puissance dans le cadre des rapports marchands, car c'est par la possession de biens liquides que les acteurs accèdent à la production d'autrui. Ce pouvoir spécifique à l'économie marchande est le pouvoir d'acheter. La monnaie est la forme absolue que prend la liquidité. Elle résulte des rivalités mimétiques en ce que celles-ci montrent une propension à se polariser sur un seul et même objet. [...]

[C'est pourquoi] le désir constitutif de la société marchande est le désir de monnaie. Ce qui lie les acteurs de la société marchande, ce n'est pas d'abord l'utilité des choses : c'est la croyance généralisée dans la monnaie en tant qu'elle définit ce qu'est la valeur. Dans ce monde, ce qui est objectif, ce qui s'impose aux acteurs, c'est le fait qu'à chaque transaction, il y a un transfert de monnaie, ce que les comptes des agents ont pour mission d'enregistrer. *La monnaie est l'institution qui fonde la valeur*⁹. »

Loin d'être une composante secondaire, voire négligeable, du système économique, l'institution monétaire est au contraire le pivot de l'économie marchande.

Encore faut-il s'entendre sur la signification du terme « institution ». Dans la conception substantialiste, les institutions sont vues comme des éléments stables, voire immuables, du système social et sont donc traitées comme des éléments exogènes, à la limite assimilables à des phénomènes naturels. Dans la vision alternative proposée ici, les institutions sont non seulement partie intégrante de l'ensemble social sur le fonctionnement économique duquel on s'interroge, mais sont vues comme des structurations volontaires et évolutives qui se construisent dans l'interaction des acteurs sociaux. La caractérisation de

8 Dès la fin du XIX^e siècle, Veblen affirmait que les produits achetés sont des « trophées » que l'on acquiert pour le prestige qu'ils donnent.

9 Orléan, Interview, p. 35-37.

l'institution monétaire et de ses modes de régulation y est donc très différente de celle qui sous-tend la théorie neutraliste.

En effet, l'économie dans son ensemble est vue non plus comme une économie de marchés purs, mais comme une économie de paiements sous contrainte monétaire. Cela signifie que chaque agent y est nécessairement identifié comme le titulaire d'un compte qui ne peut présenter que de manière transitoire un solde négatif. Impérativement et à bref délai, ce solde doit être ramené à un minimum de zéro par la perception d'un nouveau revenu ou l'obtention d'un crédit. Cette contrainte redoutable, née de la division sociale du travail, montre bien que la « séparation marchande » implique que chaque individu doit posséder la capacité d'acheter, c'est-à-dire être en mesure de payer. En second lieu, dans ce système de « monnaie endogène », la création monétaire primaire (logiquement et chronologiquement) est la création monétaire effectuée par les intermédiaires financiers bancaires dans l'acte de crédit : la banque qui octroie un crédit « antévalide¹⁰ » les anticipations de recettes futures d'un agent.

Ce dernier fait appelle trois remarques. Tout d'abord, certaines des opérations ainsi financées s'avèrent infructueuses, totalement ou au moins partiellement. Toutefois, le pouvoir d'achat injecté dans le circuit économique demeure intégralement en circulation. C'est ce déséquilibre *ex post* causé par les inévitables échecs marchands qui est la cause majeure de l'inflation, phénomène qu'il n'est donc jamais possible de résorber entièrement. En second lieu, contrairement aux thèses monétaristes, la création monétaire publique n'a donc aucune antériorité par rapport à la création de monnaies privées bancaires. Si les banques mises en difficulté par des faillites trop nombreuses de leurs clients sont elles-mêmes « too big to fail¹¹ », les autorités monétaires publiques ne peuvent éviter la panique financière qu'en « faisant marcher la planche à billets ». Enfin, puisque l'exercice de la fonction monétaire privée consiste à poser des jugements sur des anticipations, sa gestion s'inscrit largement dans le registre du qualitatif. Une approche purement quantitative, et donc purement technique, en dehors de toute considération politique, de la gestion de cette activité n'a pas à proprement parler de sens.

La gestion du système monétaire est pour toutes ces raisons une problématique centrale de la gestion d'une économie. Historiquement, les transformations successives de l'institution monétaire montrent d'une manière de plus en plus claire que, contrairement à la conception dite « monétariste », il est indispensable, pour qu'existe la confiance dans la monnaie, que celle-ci soit légitimée par la garantie d'un souverain politique.

¹⁰ Valide par avance.

¹¹ Trop grosses pour qu'il soit concevable de les mettre en faillite.

L'UNION EUROPÉENNE ET SON SYSTÈME MONÉTAIRE

Il est révélateur qu'au point de départ du projet titanesque d'Union européenne (UE), la priorité ait été accordée, dans une perspective typiquement néoclassique à la mise en place d'un « grand marché ». De même, un chapitre important du traité de Rome est consacré à la concurrence, pour en réprimer non pas tant les pratiques abusives que celles visant à entraver sa dynamique. Le domaine monétaire, dont on se préoccupe ici, offre à cet égard — comme on l'a déjà laissé entendre — un cas particulièrement illustratif. En effet, pour progresser comme le souhaitaient certains dans le sens d'une intégration européenne plus poussée, point n'était besoin de commencer par créer une monnaie unique. Le Canada et les États-Unis offraient l'exemple d'une « zone économique et financière intégrée sans monnaie unique et avec un taux de change flexible » (MA, p. 37-38). L'analyse proposée par Michel Aglietta, sur la base de la même conceptualisation alternative que celle proposée plus haut, est cruellement révélatrice :

« Toute la construction monétaire européenne repose sur une conception étroite et donc erronée de la monnaie, appelée monétarisme. Selon cette conception, la monnaie est neutre vis-à-vis des phénomènes économiques réels. [...] Si la monnaie est neutre, cela veut dire que la mission exclusive des banques centrales est de maintenir la stabilité du pouvoir d'achat [...] qui garantit *ipso facto* la stabilité financière. D'après le crédo de tous les banquiers centraux et des dirigeants politiques avant la crise financière, la préservation de la stabilité financière était nécessaire et suffisante pour que le développement du crédit sous l'impulsion des banques internationales mène à l'allocation optimale du capital. [...] Il n'est pas surprenant qu'une telle conception de la monnaie ne résiste pas à une crise financière majeure. Celle-ci démontre d'une manière cinglante que la stabilité des prix, au sens de la norme d'inflation, n'implique en aucun cas la stabilité financière. On le savait depuis bien longtemps. Seul l'intégrisme de l'ultralibéralisme qui a balayé le monde occidental à partir des années 1980 a pu le faire oublier dans son délire du dénigrement de l'État. [...]

Les changes fixes du Système monétaire européen (SME) qui, dans les années 1990, reliaient rigidelement les monnaies nationales au Deutsche Mark, étaient un prélude à l'union monétaire. En un mot, pour tous les pays sauf l'Allemagne, l'euro est une monnaie étrangère sous un régime de changes rigidelement fixe qui les dépouille de l'autonomie monétaire. [...] L'euro est [surtout] une monnaie incomplète par rapport au projet de l'intégration européenne. Il porte une promesse de souveraineté qui a été dévoyée jusqu'ici. [...] [L]a zone euro est viable dans les règles existantes tant que le calme règne sur les marchés financiers de l'espace intégré. Mais le vice de structure ne supporte pas les périodes de crise financière » (MA, p. 42-45).

Pour remédier à ce « vice de structure », quatre conditions indissociables doivent être remplies :

1. doter l'UE d'une « monnaie complète », ce qui implique une modification radicale du statut de la Banque centrale européenne (BCE). Au lieu d'être absolument indépendante, « seule entité fédérale au sein de l'Europe qui ne l'est pas » (MA, p. 43), elle doit être en lien organique avec l'État qui lui concède le pouvoir d'émettre la monnaie et garantit son capital, en contrepartie de quoi elle est le prêteur en dernier ressort de l'État¹²;
2. construire, en association avec la BCE, une gouvernance économique par l'élaboration de budgets coordonnés dans un dialogue entre instances européennes et nationales¹³;
3. mutualiser les dettes publiques dans un puissant marché d'obligations communes (*eurobonds*), signe évident d'intégration et atout majeur pour le financement d'une croissance à long terme équilibrée;
4. réorienter¹⁴, approfondir et unifier une régulation financière européenne axée sur l'endettement privé et son encadrement, sans lequel la maîtrise des dettes publiques n'est qu'un leurre, puisque l'État est forcé de s'endetter pour sauver les banques frappées par l'insolvabilité de leurs débiteurs privés. Cette régulation devrait être articulée à une régulation à l'échelle mondiale fondée sur les mêmes principes, de manière à mettre fin à l'« orgie de crédit du capitalisme financiarisé » (MA, p. 34)¹⁵.

Il convient, en outre, de prendre en compte l'ensemble des facteurs macrostructurels, dont le plus fondamental est le déséquilibre structurel des balances de paiement au sein de la zone euro. En effet, alors que la balance des paiements courants de celle-ci est en équilibre vis-à-vis du reste du monde, l'Allemagne et ses « satellites », qui se sont dotés d'une structure industrielle forte et innovante, sont à l'intérieur de l'UE lourdement excédentaires et tous les autres pays, qu'on peut dire en voie de désindustrialisation, forcément déficitaires. Or,

« ... c'est un résultat bien établi de géographie économique que, dans un vaste espace économique muni d'une seule monnaie, l'intégration conduit à une polarisation de l'industrie dans les lieux où elle est initialement la plus forte. Seule une politique industrielle volontariste à l'échelle de l'espace intégré et menée avec des moyens financiers très puissants peut modifier avec suc-

12 Au lieu de devoir comme aujourd'hui — parce qu'en cas de tension la fonction de prêteur en dernier ressort ne peut être éludée dans un ensemble intégré à monnaie unique — procéder « par la bande » (puisqu'elle ne peut prêter directement ni à un État fédéral inexistant ni aux divers États membres) et avoir à choisir sans vrai contrôle démocratique quel marché ou quel acteur financier elle va soutenir, et à quelles conditions (MA, p. 45).

13 Les chapitres VI à VIII de MA présentent des propositions quant aux modalités et procédures de cette élaboration.

14 Créer de nouveaux systèmes de règles à substituer aux normes actuelles, vouées pour l'essentiel à la promotion de la « valeur actionnariale ».

15 Le chapitre IX de MA brosse un panorama de ce en quoi devrait consister une telle régulation, notamment en ce qui concerne le problème épineux du *shadow banking* (création de moyens de paiement par des institutions financières non bancaires, et donc non régulées).

www.roosevelt2012.fr

Un collectif d'intellectuels d'origine française qui partage une analyse au sujet de l'extrême gravité de la situation et promeut quinze propositions précises de changement.

« "Le capitalisme vit une crise suicidaire pour l'humanité", affirmait déjà Michel Rocard en 2007. Cinq ans plus tard, rien n'a changé. Ou alors en pire ! Plutôt que de s'attaquer aux racines de la crise, plutôt que de changer radicalement un système économique que tous, en 2008, disaient vouloir transformer de fond en comble, nos dirigeants ont continué la fuite en avant, en remplaçant la "transfusion" de dette privée par une transfusion de dette publique. Mais jusqu'à quand cette fuite en avant est-elle durable ? Il est de plus en plus clair que nos économies se rapprochent de l'abîme... Il faut agir. Agir vite et avec force. Ce qui suppose d'abord et avant tout de poser le bon diagnostic sur la crise.

Pourquoi les politiques menées depuis quatre ans ont-elles échoué à nous sortir de la crise et ont-elles parfois aggravé les problèmes ? [...] Pendant des années, l'économie n'a continué à croître que parce qu'on distribuait par la dette le pouvoir d'achat qu'on ne donnait pas en salaire. [...] En 2008, tout le monde affirmait que la crise venait du capitalisme dérégulé et du niveau insupportable des inégalités. Joseph Stiglitz dénonçait le "triomphe de la cupidité". En 2007-2008, le diagnostic

cès la division du travail. Sinon, la seule manière de maintenir la cohésion de la zone est un système de transferts organisés entre les pays. L'Europe manque totalement de l'un et de l'autre » (MA, p. 35).

C'est ce qui se passe, par exemple, aux États-Unis où l'État fédéral, doté de substantielles recettes fiscales propres, procède systématiquement à ce type de transferts. On peut donc affirmer que le maintien de l'euro a pour condition nécessaire et maintenant urgente une véritable fédéralisation de la zone. En effet, tant que le déséquilibre structurel entre les balances des paiements n'est pas réduit, sinon gommé, « ... les attaques des marchés financiers et de leurs mauvais génies, les agences de notation, se répèteront périodiquement et la sécurité de l'Union monétaire ne sera pas assurée (MA, p. 15). Or les esquisses d'« union budgétaire » présentées jusqu'à ce jour et conçues dans une optique essentiellement disciplinaire vont plutôt dans le sens d'une perpétuation de l'asymétrie et donc d'une caricature de fédéralisme vouée à être inopérante. La volonté affichée par ailleurs d'éviter une implosion de la zone euro ne sera donc vraiment crédible que si les dispositifs proposés vont dans le sens d'un vrai fédéralisme fondé sur la solidarité.

En revanche, si les Européens parvenaient à « sauter le pas » dans ce sens, ils pourraient, notamment en regroupant leurs voix au sein du FMI, permettre à l'euro de jouer un rôle monétaire mondial, enlevant au dollar son rôle d'unique devise clé du système monétaire international. Dès lors, aussi intégrée que les États-Unis, la zone euro rééquilibrée pourrait même ravir à ceux-ci un leadership fragilisé par un double déséquilibre, celui de leurs finances publiques et celui de leur balance des paiements cou-

rants, qui sont à la source d'un endettement extérieur colossal¹⁶.

L'inquiétude généralisée et même le désarroi qu'on peut à présent observer montrent à quel point il est indispensable et urgent d'abandonner le « chacun pour soi », dont une des sources majeures est l'individualisme légitimé par la théorie néoclassique, pour adopter à tous les niveaux des comportements coopératifs et solidaires. ■

était clair : comme la crise de 1929, la crise vient d'un niveau inacceptable d'inégalités. [...]. Les racines de la crise, ce sont trente ans de chômage et de précarité [...].

Cette question du bon diagnostic est essentielle. Elle n'est pas du tout accessoire ou "théorique". Si nous parvenons à sortir de la confusion actuelle, si nous parvenons à ce que ce double diagnostic sur la gravité et sur la vraie nature de la crise soit partagé par le plus grand nombre, alors il sera facile ensuite de construire un consensus assez large. [...]. En revanche, si la confusion s'installe, si l'insulte et la recherche de bouc émissaires remplacent l'analyse rationnelle, il est probable que nous ne parviendrons pas à changer de politiques avant que le système ne s'écroule. [...].

"Chacun de nous peut changer le monde. Même s'il n'a aucun pouvoir, même s'il n'a pas la moindre importance", écrivait Vaclav Havel quelques semaines après la chute du Mur. En 1989, ce sont des femmes et des hommes "sans la moindre importance" qui ont changé le cours de l'Histoire. Aujourd'hui, c'est à nous, les citoyens, de dire dans quelle société nous voulons vivre. Société d'injustice et de chaos ou société d'équilibre et de convivialité? À nous de choisir. À nous d'agir. »

Parmi les signataires et membres actuels :
Robert Castel, Susan George, Stéphane Hessel, Pierre Larrourou, Dominique Méda, Edgard Morin, René Passet, Michel Rocard, Patrick Viveret.

Paul Gérardin

16 Pour une analyse plus détaillée, voir MA, chap. 10.